

**Gwendal ROUILLARD**  
**Député du Morbihan**  
**Conseiller municipal de Lorient**

*Réf : GR/EC/Lor. 02.2020*

**Madame Roxana MARACINEANU**  
**Ministre des sports**  
**5, avenue de France**  
**75013 PARIS**

Lorient, le 4 mai 2020,

**Madame la Ministre,**

Le 29 avril dernier, le Premier Ministre a annoncé les mesures qui allaient être mises en œuvre dans le cadre du déconfinement prochain dans notre pays.

Parmi elles, la perspective de reprendre une activité sportive en plein air, au-delà de la barrière actuelle du kilomètre, a réjoui nombre de sportifs, amateurs ou professionnels.

Cependant, l'annonce du maintien de la fermeture des plages jusqu'au mois de juin a douché les espoirs des amateurs de sports nautiques, évidemment nombreux en Bretagne.

Vous le savez, la mer joue, dans la vie des habitants du littoral, un rôle essentiel. Il leur est difficile d'imaginer que l'accès – raisonnable – à la nature qui est envisagé pour les semaines à venir exclurait la mer.

Bien sûr, chacun comprendra la crainte de voir, à la veille de la période estivale, les plages envahies et les mesures de distanciation oubliées. Mais, comme plusieurs de mes collègues, je crois possible d'autoriser la pratique sportive et l'accès à la mer tout en exigeant le respect absolu des mesures barrières.

Sans doute une nouvelle fois, les maires, en lien avec les Préfets, sont-ils les mieux placés pour assurer cet équilibre et prendre les décisions adéquates.

Aussi je me permets de solliciter un examen attentif de la demande formulée par des élus, des associations, des pratiquants de sports nautiques, de voir l'accès à la mer autorisé dans les jours à venir.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.

**Gwendal ROUILLARD**



*Permanence parlementaire – 26, cours de Chazelles 56100 LORIENT*  
*Tél 02.97.89.86.34 - Télécopie : 02.97.89.86.30 - Courriel : [rouillard.gwendal@orange.fr](mailto:rouillard.gwendal@orange.fr)*

*5<sup>ème</sup> circonscription du Morbihan – Groix, Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Ploemeur*